



Le Président départemental

**Monsieur Jean GIARD
Président d'Alertes
La Grange du Château
8 rue du Château
38320 EYBENS**

Grenoble, le 11 juin 2009

Objet : Mesures prises et propositions de l'UMP sur l'enjeu de la dépendance

Monsieur le Président,

Je tiens à vous rassurer sur le respect de l'engagement pris par le Président de la République, Nicolas SARKOZY, concernant la création d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale dans notre pays. En effet, si l'examen de ce projet de loi est reporté à la rentrée de septembre 2009, c'est tout simplement parce que les débats et le vote de la loi "Hôpital, patients, santé et territoires" ont duré plus longtemps que prévu. La couverture d'un cinquième risque -la dépendance- sera donc bientôt une réalité en France.

L'adoption du projet de loi "Hôpital, patients, santé et territoires" était particulièrement important. Grâce au rôle opérationnel des futures Agences Régionales de Santé (ARS), ce secteur sera doté de mécanismes efficaces pour assurer les moyens financiers nécessaires au développement des établissements médico-sociaux. L'objectif étant de répondre aux évolutions démographiques en cours, avec en toile de fond la prise en charge de la dépendance (5^{ème} risque).

Je souhaite par ailleurs vous rappeler les principales mesures prises par le gouvernement en faveur des personnes dépendantes (personnes âgées et handicapées) :

- 1er avril 2009 : revalorisation du minimum vieillesse de 44 euros (+ 7%) dans le cadre de la revalorisation de 25 % d'ici à 2012 ;
- au 1er janvier 2010 : augmentation du taux de la pension de réversion qui passe de 54% à 60% pour 600 000 veuves et veufs parmi les plus modestes ;
- 200 euros de bons d'achat de services à la personne en direction de 660 000 personnes âgées dépendantes vivant à domicile ;
- à compter de 2009 : relèvement de 3 000 euros, du plafond des dépenses déductibles de l'impôt pour une première embauche d'un salarié à domicile. A ce titre, les règles d'utilisation du CESU (Chèque Emploi Service Universel) ont été assouplies ;
- revalorisation de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) de 25% d'ici à 2012. Entre janvier et décembre 2009, l'AAH aura augmentée de 61 euros ;

Dans le même temps, des moyens importants ont été mis en place par le gouvernement :

- plus de 10 000 établissements accueillent 685 000 personnes âgées. Parmi ces structures, 8 000 ont le statut d'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ;
- plus de 1 300 services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) bénéficient à 100 000 personnes ;
- en 2002 : instauration de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) permettant de prolonger le maintien à domicile. Elle bénéficie à 1,15 million de personnes dont 62% vivent à domicile ;

Globalement, ce sont 566 millions d'euros supplémentaires qui, entre 2008 et 2009, permettront la création de 15 000 emplois dans les établissements.

Vous voyez, le Mouvement Populaire, a permis au gouvernement de conduire une politique ambitieuse en matière de dépendance et de lutte contre l'isolement des plus fragiles. Soyez certain que nous restons à l'Union pour un Mouvement Populaire vigilants et mobilisés pour que la France construise un système de protection sociale solidaire, juste et pérenne.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes plus sincères salutations.

Bien cordialement.



Michel SAVIN
Président de l'UMP Isère